

## TERMES DE REFERENCE DES ACTIVITES DE LA JOURNEE DES TALIBES

### I. INTRODUCTION

La journée nationale du talibé au Sénégal est initiée par l'UNICEF et la mairie de Dakar depuis plus de quinze ans. Depuis, le 20 avril chaque année des activités sont organisées à l'endroit des enfants Talibés.

Cette année, suite à l'atelier de mise en synergie et d'élaboration d'activités communes tenu à Thiès les 18 et 19 février 2011, la plateforme pour la protection et la promotion des droits humains a retenu le 20 avril 2011 (*Journée nationale du Talibés*) journée focus pour développer un plaidoyer fort.

### II. Objectif

- Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'exploitation des enfants Talibés

### III. Description des activités

#### 3.1. CONFERENCE DES MARABOUTS

Il s'agit d'organiser un atelier de deux (2) jours qui consiste à regrouper uniquement le premier jour (**18 avril 2011** au **CCDD de Thiès**), les marabouts / Maîtres Coranique pour identifier et échanger entre eux sur les axes/stratégies sur lesquels il faut passer pour résoudre définitivement la problématique de la mendicité des enfants.

Le deuxième jour (**19 avril 2011**) permettra aux autres acteurs (**ONG et Gouvernement**) de rejoindre les marabouts, pour partager avec eux les orientations définies par les marabouts et<sup>2</sup> s'engager à leur côté.

A la fin de la deuxième journée, les maîtres coranique valideront une déclaration pour l'abandon de la mendicité des enfants qui sera lue le 20 avril dans la cérémonie de clôture de la marche.

Date : 18 et 19 avril 2011

Lieu : CCDD de Thiès

Participants :

- 30 marabouts
- 15 ONG
- 03 Etat (*DPDE, CAPE, Inspection des Daara*)

---

### 3.2. PETITION POUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'EXPLOITATION DES ENFANTS

La seule rédaction de lois n'est pas une solution au problème. Une véritable volonté politique est nécessaire pour rendre prioritaire l'application de ces lois. La société civile sénégalaise ainsi que la communauté internationale doivent exiger la démonstration d'une telle volonté par le gouvernement

Cette campagne de pétition consiste à collecter plus de deux millions cinq cent mille de signatures à travers tout le pays et sur le plan international, elle se poursuivra jusqu'au 20 avril 2012.

---

#### 3.2.1. OUTILS ET SUPPORTS

Il s'agit dans un premier temps de revisiter et de traduire ou de collecter certains documents en langue locale relatifs à l'exploitation des enfants (lois, conventions sur les droits de l'enfant ...). Cela facilitera les différentes activités de sensibilisation en direction des acteurs et populations pour une meilleure compréhension des textes sur les droits de l'enfant.

Ensuite, pour une vulgarisation large de la pétition au niveau des acteurs et populations, des outils de collecte de signataires, des affiches, banderoles, tracs, tee shirt et spots publicitaires seront réalisés pour toucher un échantillonnage représentatif au plan national et international (*voir aussi la possibilité d'utiliser les affiches du PARRER sur l'application de la loi*).

Le site web du CAINTE sera mis à jour pour actualiser la signature de la pétition dans le but de permettre et faciliter une participation des militants et sympathisants des droits humains qui sont en dehors ou dans le territoire Sénégalais de prouver leur adhésion pour l'application de la loi contre l'exploitation des enfants.

---

#### 3.2.2. STRATEGIE DE COLLECTE DE SIGNATURES

Un dispositif opérationnel sera mis en place pour la collecte de signatures. Ce dispositif sillonnera les places publiques pour sensibiliser les populations sur la pétition, des tee-shirts seront remis aux signataires. Parallèlement un camion sera mobilisé pour servir de sonorisation mobile pour informer les populations de l'activité. Une large diffusion au niveau des médias sera de mise.

Date : lancement 20 avril 2011

Clôture le 20 avril 2012

Lieu : National / international

Participants : objectif de 2 500 000 signatures

---

### 3.3. MARCHE CONTRE L'EXPLOITATION DES ENFANTS

La marche est prévue le 20 avril 2011 à Thiès, l'itinéraire sera déterminé par le comité de pilotage de la plateforme en collaboration des acteurs de Thiès. Elle sera un moment de plaidoyer fort à l'endroit des autorités et mobilisera divers acteurs dont les Talibés.

Une caravane de sensibilisation quittera dans certaines régions (Dakar, *Tamba, Kolda, Ziguichor, Kaolack...*) pour rejoindre Thiès avec des arrêts sur des points stratégiques pour informer et sensibiliser les populations.

Toute la presse sera mobilisée pour une large diffusion de la marche et la couverture médiatique de la cérémonie de clôture, qui verra la participation de tous les acteurs. Dans cette dite cérémonie prévue à la place de France à Thiès, la presse relayera les différentes déclarations (des marabouts, des enfants Talibés, des OGN, des Parents Talibés...) prévues à cet effet.

Date : 20 avril 2011

Lieu : Place de France à Thiès

Participants : Objectif de 5000 marcheurs

---

### 3.4. ORGANISATION D'ÉMISSIONS RADIOS ET TV

L'organisation d'émissions au niveau des radios et des télévisions pendant la période du 17 au 22 avril 2011 avec focus le 20 avril, renforcera notre stratégie de communication et d'information sur la problématique de la mendicité des enfants.

Il s'agit de se rapprocher des émissions radios et TV existantes (*genre, Pencum Daara yi du CAINT à la RDV, Diné Ak Jamano à Walf, Ndiagamar à la RTS, Eute bi de Amadou Salif TALL à Sud FM, Wakhtanou Jaboot de Canal Infos...*) et négocier avec les responsables la prise en charge de la problématique de la mendicité des enfants. La cellule de communication de la plateforme identifiera les différents acteurs qui vont intervenir dans ces émissions

Pour étayer les émissions, une tournée sera organisée au niveau des zones pourvoyeuses d'enfants afin de collecter des témoignages audio-visuel auprès des parents Talibés, communautés et autorités.

---

### 3.5. CONCLAVE DES TALIBES

Cette activité consiste à doter des enfants Talibés un cadre d'expression pour contribuer des Talibés sur le processus de recherche de solution durable de la problématique. Ils seront regroupés pendant une journée (19 avril 2011 à Thiès) pour identifier des pistes qui seront intégrés dans les différents plans d'action.

Une déclaration des enfants issue de cette rencontre sera lue par leur représentant à l'occasion de la cérémonie de clôture de la marche contre l'exploitation des enfants. Ils traiteront aussi leur participation dans la marche.

Date : 19 avril 2011

Lieu : CCDD à Thiès

Participants : 35 dont 30 Talibés et 5 encadreurs

#### **IV. Budget**

Le budget sera finalisé avant mercredi